



R E S O L U T I O N

DE LA CONFERENCE SYNDICALE CONTRE LA LOI MARTIALE ET LA VIOLATION DU DROIT DE GREVE

Nous les représentants des Bourses du Travail et des Federations, les ouvriers, les employés et les Rétraités qui nous avons participé a la Conference Syndicale du 31.1.1987 à Athènes contre la loi martiale et la violation du droit de grève nous avons appris avec indignation que après 5 ans, à Noël 1986 le tribunal militaire No 2 a rendu un jugement contre la DISK qui condamne nos camarades Turques de la Confederation des Ouvriers et des Employés (DISK).

Le jugement du tribunal a reafirmé la dissolution de la Confederation DISK, la confiscation de ses biens materiels. Il a condamné aussi a des lourdes peines de prison allant jusqu' à 15 ans 264 syndicalists dirigeants de la DISK et a ordonné leur surveillance après leur deprimement.

D'une telle manière honteuse la junte de la Turquie sous l' accord des centres imperialists essaye de casser le mouvement populaire et les droits de la classe ouvrière fraternelle de la Turquievoisine.

Le jugement du tribunal a été denoncé au 14ième congrès de la centrale TÜRK-İŞ et par l'ensemble des organisations syndicales internationales.

Nous denonçons donc, de notre coin Grec au nom de millions de travailleurs Grecs dont nous representons, les persecutions barbares contre le mouvement syndical de la Turquie et spécialement contre le DISK.

Nous exisons la restitution complete des droits syndicaux et des libertés démocratiques des ouvriers et des employes en Turquie et la liberation immediate et sans conditions des accusés.

Athènes le, 31 Janvier 1987

La Comité d'organisation
de la Conference

1. Union des Travailleurs a l'Industrie Greque des avions de guerre (EAB)



2. Bourse du travail de THIVA
3. Federation de la Metallurgie
4. Federation des employes au gouvernement local (POPOTA)

PARTICIPANTS

QUI ONT APPROUVE LA RESOLUTION

a. FEDERATIONS

1. FEDERATION LAIT-ALIMENTATION-BOISSONS
2. FEDERATION DES TRAVAILLEURS AUX INDUSTRIES
3. FEDERATION DES EMPLOYES A LA AVIATION CIVILE
4. FEDERATION CUIR ET PEAUX
5. FEDERATION DE MINEURS
6. FEDERATION DE LA METALLURGIE
7. FEDERATION DE LA COSTRUCTION
8. FEDERATION PANHELLENIQUE DU PERSONEL DU GOUVERNEMENT LOCAL
9. FEDERATION DES UNIONS DES INSTITUTIONS DE LA SANTE
10. FEDERATION DE L'ENERGIE
11. FEDERATION DY PAPIER ET DE LA PRESS
12. FEDERATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVEE
13. FEDERATION DES COMPTABLES
14. FEDERATION DE TELECOMUNICATIONS
15. FEDERATION DES EMPLOYES DES BANKS

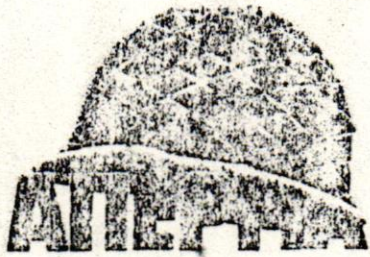
b. BOURSES DU TRAVAIL

1. BOURSE DU TRAVAIL D'ATHENES
2. " DE PIREE
3. " DE THESSALONIKI
4. " DE LIVADIA
5. " DE THIVA
6. " DE KOZANI
7. " DE TRIPOLI
8. " DE LASSITHI (CRETE)
9. " DE HANIA (")

c. REPRESENTANTS DE PLUS QUE 50 SYNDICATS DE BASE D'ATHENES

d. COMITE D' COORDINATION DE LA LUTTE (S.E.A)

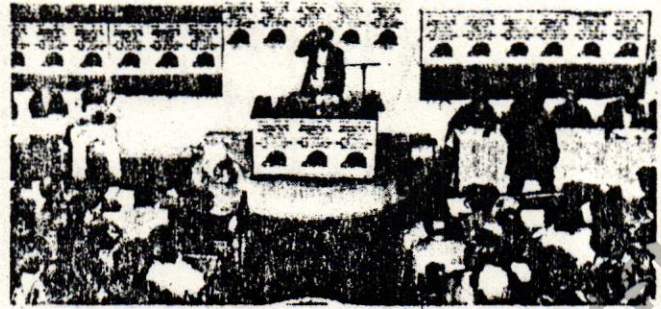
e. PROFESSEURS ET AVOCATS DU DROIT DE TRAVAIL



(grève)



ΑΛΙΣΤΙΚΗ ΔΙΑΣΚΕΨΗ ΓΙΑ ΤΗ ΛΙΤΙΚΗ ΕΠΙΣΤΡΑΤΕΥΣΗ ΔΙΚΑΙΩΜΑ ΤΗΣ ΑΠΕΡΓΙΑΣ



BULLETIN DE PRESSE

Une conference syndicale contre la loi martiale, (imposée par le gouvernement grèque (PASOK) aux travailleurs des certaines branches qui ont fait usage du droit de grève), et la violation du droit de grève, a eu lieu au 31.1.1987 à Athènes (Grèce).

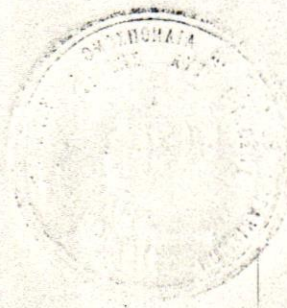
Y ont participé des représentants d' environ 20 Federations, de 10 centrales syndicales, des professeurs et des avocats du droit de travail et des représentants de plusieurs syndicats d' Athènes.

La conference a été organisé par les organisations syndicales, qui ont subi la loi anti-grève (Union des travailleurs à EAB, employes au gouvernement local et le Bourse du Travail de THIVA et la Federation de la Metallurgie.

Refletant les concesus general, tous les participants s'ont mis d'accord que "la loi martiale est rien autre qu' une mesure anti-grève extraordinaire utilisé tant par le gouvernement d' aujourd' hui (PASOK) aussi que par le gouvernement precedent de la partie de la droite "NOUVELLE DEMOCRACIE", pour imposer son politique en faveur du capital contre les interêts des travailleurs.

La conference a aussi décidé d'adresser une mesage de solidarité aux militants de la DISK en Turquie à l'occasion de l' anniversaire de 20 ans de cette organisation.-

Athènes le 31.1.1987



Pour le comité d'organisation
La Federation des employés
au gouvernement local de la
Grèce.